



L'échelle de participation



L'échelle de participation

Qu'entend Roger Hart par son échelle de la participation?

Dans son modèle, Roger Hart décrit neuf échelons de participation, dont certains très théoriques. Afin de formuler les différentes formes convenant au quotidien d'une association, nous présentons ici six échelons.

Le niveau le plus bas: décision de tiers ou effet décoratif.

Au niveau inférieur, soit le premier, les décisions sont prises par d'autres et il est question d'un effet décoratif. Il ne s'agit donc pas de participation, mais de manipulation. Enfants et jeunes n'ont aucune connaissance des objectifs de leurs actions ou ne comprennent pas exactement pourquoi ils doivent faire quelque chose. Leurs actes sont décidés par d'autres. Dans le pire des cas, les enfants sont même instrumentalisés.

Exemple: des enfants et jeunes participent à une manifestation avec affiches sans vraiment comprendre ce qu'ils sont censés représenter.

Un autre exemple consiste à utiliser les enfants comme «élément décoratif» de photos. Ils seront photographiés dans le cadre d'un événement afin de donner l'impression fallacieuse qu'ils ont participé aux discussions.

Niveau suivant: la participation alibi

La participation alibi est le niveau préliminaire à la participation. Si des enfants et des jeunes prennent part à une activité, ils ne disposent toutefois que d'un semblant de voix décisionnelle. En fait, leur participation se limite à une présence, même si on autorise leur contribution de manière sporadique. Contrairement au premier niveau, ils ont au moins la possibilité d'accepter ou non cette offre.

Un exemple de ce niveau préliminaire de la participation est représenté par les parlements d'enfants et de jeunes. Ils y sont bien présents, mais n'ont ni influence sur les décisions ni le droit de s'exprimer. Il existe aussi des parlements de jeunes dont les décisions ne sont pas prises en compte par les adultes.

D'autres exemples sont des événements d'associations ou débats publics pendant lesquels les enfants sont présents sans avoir droit à la parole. Leur opinion n'est pas prise au sérieux.

Le troisième niveau: questions et informations aux enfants et jeunes

À ce stade, les enfants et les jeunes sont questionnés et informés. Même si un projet est préparé par les adultes, enfants et jeunes en sont soigneusement informés, comprennent de quoi il s'agit et connaissent les objectifs du projet.

Une autre possibilité consiste à permettre aux enfants et jeunes une prise d'influence indirecte avant la réalisation d'un projet, par exemple par une interview ou un questionnaire. Ainsi, ils peuvent communiquer leurs besoins, mais sans avoir de force décisionnelle ou la possibilité d'influencer la réalisation. Dans un tel cas, on parle déjà de participation.

Un exemple consiste à demander l'opinion des enfants au sujet d'une nouvelle place de jeux. Ils pourront ainsi faire part de leurs souhaits et leurs idées à propos de l'aspect de cette place tout en laissant les adultes prendre la décision finale.

Une autre variante est un événement associatif durant lequel un jeu de piste est proposé aux enfants et aux jeunes. Préalablement, les enfants ont fait part de leurs idées. Ils connaissent les postes du parcours et savent qu'ils sont intéressants. Ils n'ont en revanche pas pu décider de la manière dont ces postes se présentent en définitive.

Niveau quatre: les enfants et les jeunes peuvent participer aux décisions.

C'est le niveau de la codécision et, avec elle, du droit à la participation. Il implique véritablement les enfants et les jeunes. Les idées du projet proviennent, certes, des adultes, mais les décisions sont prises démocratiquement, avec les enfants et les jeunes.

De **nombreux exemples** au niveau des associations existent, notamment sous forme de sélection de chants pour une répétition musicale ou de codécision quant aux règles d'un camp. Les adultes soumettent un choix, et les enfants et les jeunes décident des chants qu'ils souhaitent répéter ou des règles qui seront applicables.

Le niveau le plus élevé: l'autodétermination

L'autodétermination est le niveau suprême de la participation. C'est elle qui donne aux enfants et aux jeunes la possibilité de lancer eux-mêmes un projet, par exemple. Les adultes les soutiennent et encouragent cette initiative, mais les décisions sont prises par les enfants et les jeunes. Le cas échéant, les adultes peuvent participer et contribuer aux décisions.

Exemple pratique: un jeune a l'idée d'une excursion pour l'association et l'organise de manière autonome.

L'autogestion: une authentique participation

La gestion et l'organisation autonomes sont finalement une véritable forme de participation. Enfants et jeunes décident eux-mêmes, sans soutien aucun, du bien-fondé d'une offre et de sa réalisation, agissant donc selon leur propre motivation. Ils se limitent à communiquer leurs décisions aux adultes et, si nécessaire, à en discuter avec eux.

L'**exemple classique** est donné par des associations de jeunes, dont les éclaireurs.